

Annecy-le-vieux, le 9 juillet 2014

**NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL ET
NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE**

Déclaration au titre des articles L233-8-II du code de commerce et 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

A la date du	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
30 juin 2014	7 110 669	Nombre de droits de vote théorique	7 110 669
		Nombre de droits de vote exerçables en assemblée (*) :	7 102 375

(*) Nombre de droits de vote exerçables en assemblée = nombre de droits de vote théorique (ou nombre total de droits de vote attachés aux actions composant le capital) – nombre d'actions privées du droit de vote.